Vol. XLII — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 7 Mai 1913. — No. 27

ABONNEMENT
Canada [illegible] $1.00 par année
Etats-Unis [illegible] 1.50
Etranger [illegible] 2.00

TARIF DES ANNONCES
[illegible] insertion, par ligne [illegible] 12 cents
Chaque insertion subséquente [illegible] 8

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Les Listes Electorales

L'enrégistrement des électeurs de la ville de Saint-Boniface finira ce soir. Cet enrégistrement aura un succès complet, car à peu près tous ceux qui ont droit de vote se sont présentés.

Cet enrégistrement se continuera ce soir jusqu'à 10 heures. Encore une fois, nous invitons fortement tous ceux qui ont 21 ans, qui sont sujets britanniques par naissance ou par naturalisation, qui ont un an de résidence dans la province et trois mois dans la ville, à demander leur inscription.

Quand arrivera le temps des élections on aimera se prévaloir de ce droit du citoyen.

M. l'abbe Cherrier

C'est pour nous un vif plaisir que d'offrir nos felicitations a M. l'abbé Cherrier auquel l'Université du Manitoba vient de conférer le titre de docteur-en-droit.

M. l'abbé Cherrier est un éducateur d'un mérite transcendant; comme tel il a rendu non seulement à ses coreligionnaires mais à toute la population de la province des services nombreux. Aussi l'hommage qui lui est rendu est-il accueilli partout avec une faveur marquée.

Le distingué curé de l'Immaculée Conception fournit une belle et féconde carrière. Nous avons eu souvent dans le passé l'occasion d'apprécier son rôle toujours bienfaisant, sur les autres théâtres variés où il a porté son activité. Cette fois-ci c'est au savant que s'adresse notre salut.

Un article qui ne sera pris au serieux

Le *Free Press* a publié mercredi un article où il prend à partie Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface à propos de l'entrée de M. Bernier dans le gouvernement Roblin.

Le *Free Press* voudrait absolument une intervention de Sa Grandeur!

Cependant le grand journal a été l'un de ceux qui firent jadis grand tapage sous prétexte que le clergé catholique s'occupait de politique!

• • •

Quand on parla de l'entrée de M. Taylor dans le cabinet le *Free Press* prétendit que la population catholique était indignée parceque le député de Saint-Boniface n'était pas ministre.

Quand le *Telegram* annonça que le député de Saint-Boniface était ministre, le *Free Press* était essaya de faire croire que cette même population catholique protestait contre l'acceptation par M. Bernier.

Au lieu de faire la loi à Mgr Langevin—qui ne s'en occupera probablement guère, — le *Free Press* ferait mieux de nous expliquer sa propre déconfiture dans toute cette histoire.

La question scolaire manitobaine

L'Evénement.

Nous n'avons certes pas qualité pour juger une telle démarche. (La résolution du groupe de la Fédération Catholique.) Winnipeg est bien loin de Québec, et, à distance, on ne saurait avoir la prétention de tout comprendre et de tout discerner. Mais lorsque nous lisons ce document, irrésistiblement plusieurs points d'interrogation se posent dans notre esprit.

Le dispositif de cette pièce découle-t-il, par une logique rigoureuse, des considérants?

Le gouvernement Roblin, dont le chef a voté contre la législation spoliatrice des Greenway et des Martin, est il responsable de cette législation, et du funeste compromis Laurier-Greenway qui l'a suivie?

Est-il responsable d'un état de chose qu'il n'a pas créé, d'une situation douloureuse qu'il n'est peut-être pas le maître de transformer à son gré?

A-t-il fait preuve d'hostilité envers les catholiques, et n'a-t-il pas plutôt, en plusieurs circonstances, manifesté envers eux un esprit de bienveillance et d'équité?

L'entrée d'un catholique convaincu, éloquent et actif, dans le gouvernement de la province, est-il de nature à faire du tort aux catholiques?

M. Bernier a-t-il jamais déclaré, et, en acceptant un portefeuille, prétend-t-il affirmer que la questions des écoles est réglée?

Est-il mal d'avoir des intelligences dans la place, et un champion du droit dans le conseil exécutif?

La présence dans le cabinet d'un catholique intelligent, versé dans la politique, habitué aux joûtes parlementaires, ne peut-elle pas contrebalancer les mauvaises volontés possibles, et faciliter les solutions désirables?

Une manifestation d'hostilité retentissante est-elle de nature à encourager les bonnes dispositions, et à neutraliser les malveillances?

S'il pouvait y avoir des raisons contre l'acceptation d'un poste ministériel, n'y en avait-il pas en faveur de cette acceptation, dans les circonstances présentes?

En tout état de cause, où était la nécessité de faire un tel éclat, et de lancer dans le public une dénonciation aussi solennelle?

Enfin, et pour tout résumer, l'acte de la Fédération est-il opportun, judicieux, marqué au coin d'une sagesse expérimentée, et d'une prudente clairvoyance?

Voilà les interrogations que nous nous posons et que d'autre que nous se sont posées également.

Nous ne prétendons pas dirimer cette questions complexe. Mais nous éprouvons un sentiment de réelle tristesse, devant ce nouvel épisode de l'histoire des écoles du Manitoba. En effet, quoi qu'on en pense en certains lieux, nous avons toujours profondément à cœur la cause sacrée de la liberté scolaire dans la province manitobaine. Nous ne pouvons songer sans amertume à l'injustice dont souffrent là-bas, depuis vingt-trois ans, nos coreligionnaires. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons sans réticence: à nos yeux la question des écoles du Manitoba n'est pas réglée; elle ne le sera que lorsque les droits de la minorité seront reconnus, et ses griefs légitimes redressés.

Pour obtenir justice

La Patrie

Les catholiques de Winnipeg ont des griefs; ils sont condamnés a payer une double taxe scolaire. Il n'y a pas un homme de bon sens qui refuserait de reconnaître qu'il soit odieux de faire payer les catholiques de Winnipeg et de Brandon pour l'usage d'écoles auxquelles l'Eglise leur défend d'envoyer leurs enfants.

Mais M. Bernier ne sera-t-il pas plus utile, pour faire disparaître ces griefs, à la table des ministres qu'à son siège de simple député?

De plus, l'élément français au Manitoba a une certaine importance et il n'est que juste qu'il participe à l'administration de la chose publique.

Si les Canadiens-français doivent se tenir à l'écart chaque fois que la majorité anglaise et protestante ne pense pas comme eux, où en serions nous dans dix ans, dans vingt ans, comme influence dans la confédération.

Parce que le gouvernement Whitney a décidé de faire des réformes scolaires qui déplaisent actuellement à ses concitoyens d'Ontario, l'hon. M. Rhéaume devrait-il pour cela remettre son portefeuille et rendre toute représentation canadienne française impossible pendant les prochaint vingt-cinq ans, dans Ontario?

Le Canada est un pays difficile à gouverner par suite des divers éléments qui composent la population Nos hommes publics doivent faire preuve d'une grande sagesse, d'une extrême prudence et d'une profonde diplomatie!

Qu'adviendraient nos droits les plus chers si nous consentions à ce que les esprits brouillons et étroits, les fanatiques des deux races, mettent en pratique leurs théorie outrancière?

M. Bernier a une longue expérience des affaires politiques; il jouit de l'estime et de la considération du parti conservateur au Manitoba. Il peut faire beaucoup pour amener le règlement des difficultés encores pendantes.

Refuser d'acceptater une place dans le cabinet d'un premier ministre aussi sympathique que Sir Rodmond Roblin n'aurait fait qu'aggraver la situation, que compromettre davantage les droits de la minorité, non seulement au Manitoba, mais dans Ontario et les provinces de l'Ouest.

Au lieu de blâmer M. Bernier et lui jeter la pierre, il faudrait le féliciter et lui adresser des louanges.

Plus le nouveau ministre pourra compter sur l'appui de ses compatriotes, plus il sera fort et plus vite il parviendra à leur obtenir pleine et entière justice.

La Sante du Pape

N. S. P. Pie X est complètement remise de sa récente maladie au point qu'il a pu decendre de son appartement privé à l'étage intérieur, où il a coutume d'accorder ses audiences. Le Souverain Pontife a résolu d'être très prudent, comme on l'en presse de toutes parts, et bien que se sentant pleinement rétabli, Il a ajourné de plusieurs jours la réception de divers personnages et le réglement d'affaires importantes.

LA GUERRE

Les ambassadeurs marquent le pas; c'est tout ce que l'on peut trouver dans les dernières nouvelles, n'ayant pu s'entendre définitivement, ce qui équivaut à la continuation de la mésentente ils ont ajourné leur séance.

On cherche une formule satisfaisante pour tous, pouvant permettre à l'Autriche de ne pas franchir la frontière du Monténégro sans avoir l'air de capituler et qui tout en laissant provisoirement Scutari au roi Nicolas permettrait de lui enlever plus tard cette ville.

Les fabricants de câblogrammes nous apprennent maintenant que ce n'est pas l'Autriche mais le Monténégro qui bluff ils ont l'imagination fertile.

Le Monténégro a pris Scutari au prix d'énormes sacrifices; il veut le garder, où est le bluff? Sa diplomatie paraît être à la hauteur de ses aptitudes militaires, car la note adressée aux puissances est un modèle de finesse, d'habileté et de bon sens. Elle demande qu'on ajourne à la conférence de la paix la disposition des territoires conquis sur la Turquie. Enfin, le Monténégro se déclare prêt à céder sa prise en échange d'autre chose. C'est parfaitement juste et équitable.

L'Autriche, par contre, demande l'évacuation immédiate, sans conditions de Scutari. Formuler pareille exigence vis-à-vis d'un peuple vainqueur, c'est vouloir la guerre ou faire croire à des dispositions qu'on voudrait bien ne pas être contraint de prendre.

Les hésitations de l'Autriche montrent combien peu elle a foi en son bon droit et le peu de confiance qu'elle éprouve dans l'avenir en dépit de toute sa jactance.

Echange.

Philosophie Politique

UNE CONFERENCE DE M. W. H. TAFT.

NEW-HAVEN, Conn., 4—L'expresident William Howard Taft a inauguré la série de ses conférences à l'université de Yale, en donnant comme titre à sa première: "Nous, le peuple."

Il a rappellé que, "un individu sur six, jouissait aujourd'hui du privilège électoral aux Etats-Unis, alors qu'au temps où la Constitution fut adoptée, la proportion était de 1 sur 25.

M. Taft ajoute que l'école des philosophes politiques, actuellement en lutte contre la constitution, ne peut durer longtemps Il a déclaré entre autres à ce sujet: "Si j'avais entrepris de traiter ce sujet général, il y a dix ans, ma tâche aurait été beaucoup plus facile qu'aujourd'hui, parce que depuis lors, a surgi une école de penseurs polititiques dont l'effort s'est attaché à battre en brèche la sagesse et la justice de nos lois fondamentales, insérées dans la constitution américaine. M. Taft a admis la popularité de cette école dans certains Etats, mais il a ajouté que l'une des qualités du peuple américain était de savoir reconnaître promptement ses erreurs lorsque d'aventure il en a commises.

LE HOME RULE

Le bill du Home Rule pour l'Irlande reviendra aux Communes britanniques, la semaine prochaine, dans la forme même où il sortit de cette Chambre, l'an passé.

Dans le Monde Religieux

Dimanche dernier, Mgr l'Archevêque a conféré le sacrement de Confirmation aux élèves de l'académie Ste-Marie à Winnipeg et aux enfants de la paroisse de St Charles

M. Poincare a Londres

M. Poincarré arrivera en Angleterre le 24 juin. Cette visite a lieu sur l'invitation du roi Georges. La date de la visite avait été primitivement fixée au 23, mais ce jour est l'anniversaire de la naissance du prince de Galles, et le roi désire que cette fête soit célébrée en famille.

Rien n'a encore été fixé sur le programme de la visite; toutefois, il est probable que ce programme suivra exactement les lignes de ceux qui ont été élaborés lors des visites de MM. Loubet et Fallières.

Dans tous les milieux politiques anglais, la nouvelle de la prochaine visite à Londres du président de la république française est accueillie avec une faveur exceptionnelle et dans la masse toute entière de la population, elle soulève un véritable enthousiasme.

Mais ce n'est pas uniquement le président de la république que tous se préparent à fêter, c'est aussi la personnalité de M. Raymond Poincaré. Son passage au ministère des affaires étrangères, les qualités exceptionnelles d'homme d'Etat dont il a fait preuve, dans les circonstances difficiles, l'énergie qu'il a déployée dans les débuts de la crise balkanique pour rétablir et pour maintenir le concert des puissances, ont fait de M. Poincaré, en Angleterre comme en France, une grande et sympathique figure.

Les précédents voyages présidentiels à Londres ont eu lieu: celui de M. Loubet en 1903, 6-9 juillet, et celui de M. Fallières en 1908, 25-29 mai.

• • •

CE QUE DIT LE "DAILY TELEGRAPH"

Il semble bien que maintenant, dit le "Daily Telegraph," de Londres, que la visite de M. Poincarré sera empreinte non seulement d'un sentiment de cordialité mais encore du sentiment d'amitié croissante qui caractérise la politique étrangère de la Grande-Bretagne et de la France. Et le "Daily Telegraph" ajoute:

"M. Poincaré lorsqu'il arrivevera, sera l'hôte du Roi; il sera le bienvenu en Angleterre.

La remarque faite par la presse française, qu'après dix ans d'épreuve l'entente cordiale est établie sur une basse plus solide que jamais, semble être complètement justifiée; l'amitié et la coopération de la France et de l'Angleterre ont été, durant ces dernières années, la plus puissante garantie de la paix européenne

"M. Poincaré sera accueilli chez nous avec plus d'enthousiasme encore que ne l'ont été ses prédesseurs, MM. Fallières et M. Loubet, quand ils sont venus en Angleterre pour témoigner de la cordialité de la nouvelle entente. Et cela n'est pas seulement au fait que l'entente s'est fortifiée. On peut dire, sans manquer de courtoisie à l'égard des deux présidents qui l'on précédé, que M. Poincaré représente d'une façon plus vivante cette renaissance de l'esprit national en France qui, dans les dernières années, a attiré l'attention du monde."

Folie des armements en Europe

TROIS ECRIVAINS MILITAIRES ALLEMANDS VIENNENT DE SE PRONONCER SUR LA FIÈVRE DES ARMEMENTS DONT SOUFFRE TOUS LES PAYS DU MONDE.

Paris, 3.—Il n'est pas sans intérêt de reproduire l'appréciation de trois écrivains militaires allemands concernant l'actuelle fièvre des armements. Le premier est un conservateur pangermaniste, le second un démocrate de gauche, le troisième un libéral radical.

Le major général Keim écrit dans le "Tag":

"Une augmentation de nos effectifs de paix de 84,000 unités est insuffisante. Le nouveau projet militaire français nous place dans une situation d'infériorité, car le service de trois ans augmentera chez les Français l'entraînement et la cohésion de la troupe et leur permettra un passage plus facile du pied de paix sur le pied de guerre."

Le colonel Gaedke écrit dans le "Berliner Tageblatt":

"On a motivé nos armements par le changement de la situation politique dans le sud-est, mais si la France et la Russie procèdent maintenant à des augmentations analogues, où reste l'avantage pour nous? En quoi notre situation militaire sera-t-elle modifiée vis-à-vis des adversaires éventuels? Il n'est pas possible de mieux montrer l'inconséquence de cette course aux armements."

Le major E. Morah écrit dans un autre journal berlinois:

"Après l'exécution de ces armements, la France et l'Allemagne se trouveront dans quelques années, de nouveau en présence avec des effectifs sensiblement équivalents: 809,000 Allemands contre 761,000 Français !"

Les trois écrivains sont d'accord à constater que les armements allemands seront compensés par les armements français.

D'autre part, un parlementaire allemand, le docteur Potthof, publie dans le "Berliner Tageblatt", un article pour demander au gouvernement allemand de révéler les véritables causes qui l'ont amené à décider les renforcements militaires extraordinaires qui émeuvent et inquiètent le pays.

"En tenant compte des lois de 1911-1912 et de 1913, on peut dire, écrit il, que l'Allemagne augmente subitement son armée de 200,000 hommes en pleine paix. L'Allemagne dépense 3 milliards de marks en trois ans en plus de 2 milliards de marks qu'elle dépense annuellement pour l'armée et pour la marine.

"Je ne peut expliquer une pareille folie d'armements ni par les déclarations du ministre de la guerre en 1911 et 1912, ni par les événements balkaniques. La seule puissance balkanique amie de l'Allemagne est intacte; c'est la Roumanie. Les autres sont très gravement affaiblies.

"Veut-on vraiment nous faire prendre pour des idiots notre administration de la guerre et nos diplomates en soutenant qu'il y a deux ans, ils ignoraient totalement la force militaire de la Bulgarie, de la Serbie et de la Grèce?

Vraiment, dans une situation comme la présente, l'heure n'est pas propice aux cathotteries. Ce que l'on nous demande, ce n'est pas une mesure de temps de paix. C'est tout simplement une mobilisation. On nous rappelle à satiété ces derniers temps les souvenirs de 1813. N'y a-t-il pas de différence? En 1813, le péril était immédiat. L'est-il?...... Voilà la question.

"Jamais Bismarck, en temps de paix n'a présenté au parlement une loi pouvant se comparer à celles qui ont précédé les trois grandes guerre (de 1864 de 1866, et de 1870); à plus forte raison, jamais Bismarck n'a présenté au parlement une loi comparable à celle de M. de Bethmann-Hollweg, qui augmente l'armée de 200,000 hommes.

"Non seulement on augmente l'armée de cette façon, mais on triple le trésor de guerre, qui est nécessaire à une rapide mobilisation, et on décide un impôt sur la fortune que le chef du parti démocrate, le docteur Wienes, a caractérisé exactement par ces mots: "C'est la guerre en temps de paix."

"Il faut le dire de la façon la plus claire: la nouvelle loi, c'est la mobilisation en pleine paix. C'est seulement si "le gouvernement impérial croit qu'au printemps prochain au plus tard, éclatera une guerre européenne que de pareilles mesures seraient justifiées. Alors, évidemment, elles seraient nécessaires j'en conviens, et ce serait un crime de la part du reichstag de ne pas les voter.

"Mais c'est seulement à cette condition qu'elle sont justifiées. Sinon, ce sont des lois criminelles."

Le Regiment qui passe

Petit Pierre, endormi, rêvait de belles choses
Comme on rêve à quatre ans, quand on est très heureux;
Il rêvait de joujoux, de bonbons et de roses...
Petit Pierre dormait, les deux mains sur ses yeux.
Et voilà que, soudain, le tambour, la trompette,
Réveillent le dormeur par leur bruit éclatant;
Petit Pierre, en sursaut, lève sa blonde tête,
S'écriant: "Je veux voir! Viens me chercher, maman!"
Sa mère, l'ayant pris, courut à la fenêtre
Et l'ouvrit devant eux, en lui disant gaîment:
"Regarde, petit Pierre, apprends à les connaître!
Regarde les soldats! Voilà le régiment!"
Et Pierre regarda ceux qui sont l'espérance,
La force et le soutien et l'honneur du pays;
Puis quand il vit passer le drapeau de la France,
Il battit des deux mains, ouvrant des yeux ravis.
Alors, en l'embrassant, avec un regard tendre,
Sa mère lui disait: "Un jour, ton tour viendra,
Petit Pierre qui rit, en essayant d'entendre;
Avec ton régiment, aussi, tu partiras!
"Oui, tu seras soldat, enfant! Alors, ta mère
Pleurera bien, sans doute, en te voyant partir;
Pourtant, elle dira: "Pars en chantant, espère,
"Fais gaîment ton devoir, pour qu'il soit un plaisir!"
"Et si jamais la France en danger, en alarmes,
Demande à ses enfants d'aller la secourir,
Ta mère te dira, tout en cachant ses larmes:
"Sois brave, mon chéri! brave jusqu'à mourir!"

ADRIENNE CAMBRY.

Gregoire-Gagnon

Lundi matin, à la cathédrale, M. Joseph Grégoire conduisait à l'autel Melle Eva Gagnon, fille de M. Paul Gagnon de cette ville.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr. Dugas, vicaire-général.

Le déjeuner de noces fut servi chez M. et Madame Gagnon, parents de la mariée; et dans l'après-midi, les nouveaux époux partaient en voyage de noces à Chicago. Ils ont reçu de nombreux cadeaux.

YSAYE



Il est définitivement décidé que le grand violoniste Ysaye nous visitera le 29 mai prochain. Il donnera un concert dans le Central Congrégational Church à Winipeg.

BRAVO!

Les cadets du Sacré-Coeur (académie Provencher) viennent de gagner le premier prix du concours des cadets de Winnipeg et de Saint Boniface. Avec le prix, leur échoit aussi une bourse de $50.00 prise à même la bourse Strathcona. Le juge de ce concours était un inspecteur du gouvernement.

Nous enrégistrons cette nouvelle avec beaucoup de plaisir parcequ'elle témoigne de l'excellence de ce jeune corps de milice. C'est un honneur pour les cadets, pour l'académie et pour M. L'abbé Messier, leur si zélé chapelain, qui s'occupe aussi activement de l'instruction militaire de la vaillante petite troupe. Toutes nos félicitations.

La Fanfare la Verendrye

Cette magnifique fanfare a donné, hier soir, dans les salles du club Laurier un superbe concert. Public nombreux et très appréciateur. Nous offrons nos compliments aux musiciens.

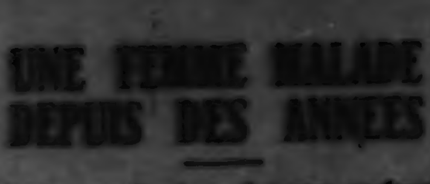
La guerre contre les suffragettes

"La guerre est déclarée pour tout de bon entre le gouvernement d'Angleterre et les suffragettes représentées par l'Union politique et sociale des femmes", dit Melle MacAuley, présidente de l'assemblée qui a été tenue la salle Essex. Mercredi, une brigade a arrêté dans les bureaux de l'Union, Mlle Bara Kerr, secrétaire de l'Union, Melles Lake Lennox, Barret et Saunders, toutes membres de la société. De nombreux documents ont été saisis. Tous les employés ont reçu l'ordre de sortir et les portes des bureaux ont été fermées. Mais les membres influents de l'Union ont affirmé que les suffragettes allaient continuer quand même de harceler le gouvernement, coûte que coûte

Ordre avait été donné à la police de Scotland Yard d'empêcher, à quelque prix que ce soit, la publication de l'organe de l'Union. "The Suffragete", mais des suffragettes militantes ont déclaré à la police que leur journal serait en vente le soir même dans les rues. Et c'est ce qui s'est fait. Mme Pankhurst aurait déclaré que si le gouvernement anglais réussit à empêcher la publication de "The Suffragette", le journal sera imprimé en France.

Le débat sur la seconde lecture du bill des suffragettes doit commencer lundi prochain dans la Chambre des Communes. On bataillera fort, de part et d'autre, pour ou contre l'adoption du bill. Mais pour prévenir la répétition des scènes trop bruyantesqui eurent pour auteurs, à la dernière session. Lewis Harcourt et le chancelier Loyd-George, le gouvernement a décidé que deux membres du cabinet seulement paleront sur cette question: le premier ministre Asquith et Sir Edward Grey, secrétaire des affaires étrangères. On ne sait trop quel sera le résultat du vote, mais on croit généralement que le bill sera rejeté avec une faible majorité.





UNE FEMME MALADE DEPUIS DES ANNEES

Veut que d'autres femmes sachent comment elle fut finalement rendue à la santé.

Hammond, Ont.—"Je passais justement l'âge Critique et pendant deux ans j'eus des chaleurs, maux de tête, douleurs en arrière de la tête, j'étais constipée, faible et me sentais nerveuse. Le médecin qui me soignait depuis des années, ne pouvait plus me donner aucun soulagement; c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, le Purificateur du Sang et les Pilules pour les Rognons qui m'ont débarrassée de tous ces symptômes, et je vous donne la permission de publier mon témoignage."—Mde Louis Beaudage, Sr., Hammond, Ont., Canada.



New-Brunswick, Canada.—"Je puis recommander chaleureusement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toutes femmes souffrantes. J'en ai pris pour ma faiblesse et des menstruations douloureuses et il m'a complètement guérie."—Mde DeVere Barbour, Harvey Bank, New Brunswick, Canada.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines naturelles, ne contient aucun narcotique, ni aucune drogue dangereuse, et tient aujourd'hui le record comme ayant été le remède ayant le mieux réussi dans toutes les maladies féminines connues, et des milliers de témoignages volontaires, qui sont dans la filière du Laboratoire Pinkham, à Lynn, Mass., sont là pour prouver ces faits. Toute femme souffrante se doit à elle-même d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Si vous désirez des conseils particuliers, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., à Lynn, Mass. (confidentiellement). C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre et la gardera dans le plus grand secret.

Le Canal du Panama

L'ancien vice-président republicain des Etats-Unis M. Fairbanks, proclame que c'est une obligation morale pour la République d'admettre au canal de Panama les navires des nations étrangères aux mêmes conditions que ceux des Etats-Unis. M. Fairbanks parlait devant le Congrès américain de la Paix.



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION —DISTRICT DE WINNIPEG.

AVIS

Avis publics est par les présentes donné que le et après le 26 mai 1913, les terres de cultures suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 30, Rang 6, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 30, Rang 7, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg ce 23ème jour d'Avril 1913.

L. RANKIN, Agent.



Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Brick Building and Officers' Quarters, Saskatoon," adressées au commissaire de la Police à Cheval Royale à Régina, seront reçues jusqu'à midi, samedi le 10ème jour de Mai 1913.

Les plans et devis peuvent être vus aux bureaux des architectes des M.M. Thompson et Crockett, à Saskatoon.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque marqué égal à cinq pour cinq pour cent du montant de la soumission le dit chèque sera confisque par Sa Majesté si le contracteur refuse de signer un contract ou néglige de terminer les travaux.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation ne seront pas payés.

A. BOWEN PERRY.

Commissionnaire de la R.N.W.N.

Bernier, Blackwood & Bernier
AVOCATS-NOTAIRES
Argent à prêter sur hypothèques.
Placements de capitaux privé
Bureaux : 401, Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg.
Téléphones: MAIN 2079 / 4767

Albert Dubuc — Jacques Mondor — Edmond Beaudry
DUBUC, MONDOR & BEAUDRY
Avocats, Avoués et Notaires
BUREAUX :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, Man.
Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux privés

Telephone 334 — B. de P. 319
A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
Avenue du Portage (Cote Sud
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER—Placements de fonds privés
Telephone 334

DR. G. A. DUBUC
No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
SOMERSET BLOCK
CHAMBRE 245 AVENUE DU PORTAGE,
Téléphone Main 7204 — WINNIPEG
CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. — St-Boniface

CHIRURGIEN
DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton). Phone Main 814. Heures de bureau, de 10-12, 3-5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU
Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface
BUREAU
No. 163, AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 8½ p. m.
TELEPHONE MAIN 1392

F. DE GRAMONT
NOTAIRE PUBLIC
FERMES ET LOTS DE VILLE A VENDRE
ASSURANCES — ARGENT A PRETER
PHONE MAIN 13306
221 AVENUE McDERMOT
CHAMBRE 46

J. GRYMONPRE
NOTAIRE PUBLIC, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Terres à vendre. — Prêts hypothécaires
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 9 A. M. 12 à 8 P. M.
De Notaris Sprockt vlaamsch
Phone Main 1886

J. L. DEVAUX
Avocat, Notaire, etc.
308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.
TÉLÉPHONE MAIN 7488

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Water Tower Tank" seront reront reçues par le soussigné jusqu'à midi le lundi, le 12ème jour de Mai 1913, pour la livraison et l'érection d'une tour à l'eau en acier, au Collège Agricole, St. Vital.

Chaque sommissions devra être accomcompagnée d'un cheque marqué egal à cinq pour cent du montant de la soumission, le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba, si le contracteur refuse de signer un contrat ou neglige de terminer les travaux

Les plans et devis peuvent être vu au bureau de l'ingénieur en chef du département des Travaux Publics, batisse du parlement, Winnipeg.

La plus basse ni aucune autre soumissions sera necessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics,
Winnipeg, 24 Avril, 1913.

Gevaert & Deniset
IMMEUBLES
ENTREPRISES GENERALES
88 AVENUE PROVENCHER — SAINT-BONIFACE
Téléphone Main 2354

Grand Trunk Railway System

Dép.		Arr.
8,45a 6,00p	Winnipeg	2,00p 10,30p
Arr. 10,00p 8,00a	Regina	Dép. 10,15p 7,30a
Arr. 8,18a / Dép. 8,30a	Saskatoon	Dép. 9,30p / Arr. 9,15p
Arr. 9,00p	Edmonton	Dép. 9,00a

LA LIGNE LA PLUS COURTE

Voyagez par le Grand Tronc Pacifique faisant connection à St-Paul, Minneapolis, Chicago et les Villes de l'Est.

La ligne du Grand Tronc Pacifique est la plus belle de l'Ouest. Lumière électrique dans les chars dortoirs et palais.

BILLETS POUR TOUTES LES LIGNES OCEANIQUES

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Prix, billets, et toutes autres informations en s'adressant à tous les agents du Grand Tronc Pacifique, ou à

W. J. QUINLAN
Agent des Passagers du District
260 Ave. du Portage, Winnipeg — Phone M. 5378, 7098

J. C. BACUEZ & CIE
BUREAUX:
Chambre 201, Bloc Somerset
Ave. du Portage - Winnipeg
TELEPHONE MAIN 624
112 Rue Aulneau
Saint-Boniface
TELEPHONE : MAIN 3819
Magnifique terre, ½ Section toute en culture **a échanger** pour Maison ou Lots à Winnipeg, St-Boniface ou environs.
ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.
ARGENT A PRETER

Monteith, Fletcher & David
AVOCATS ET PROCUREURS
BUREAU:
No. 403, NORTHERN CROWN BANK CHAMBERS
232 AVENUE DU PORTAGE
PHONE MAIN 669
WINNIPEG — CANADA

J. A. BEAUPRE
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
312 McINTYRE BLOCK
WINNIPEG

Taillon, Bonin, Morin & Laramee
AVOCATS
180 Rue Saint-Jacques
MONTREAL

Dr Louis F. BOUCHE
Chirurgien-Dentiste
Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.
372, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.
Tél 350

DR. M. GERVAIS
BUREAU
No. 426, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ST-BONIFACE
CONSULTATIONS
8 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.
TELEPHONE MAIN 3174

Dr. P. J. Gallagher
Chirurgien-Dentiste
"DISMORE" BLOCK, SUITE 3
327 AVENUE DU PORTAGE
WINNIPEG
Le Docteur a la pratique du Collège de St-Boniface et parle les deux langues, le français et l'anglais.
PHONE M. 7929

SANOL
POUR LES ROGNONS
Est une cure certaine pour la Gravelle, les Maladies des Reins et de la Vessie, pour tous les troubles des Rognons, le Lumbago et toutes maladies provenant de l'acide urique. Prix $1.50.

SANOL POUR LA DIABETE
Est un remède qui a obtenu de grands effets dans le traitement de la diabète, au Canada et aux Etats-Unis. Prix $2.00.

SANOL, SEL DU SANG
SAL SANGUINIS
Ce sel est un excellent remède pour tous désordres de digestion, tels que Dyspepsie, Brûlement du cœur, Catarrhe gastrique, Estomac brûlé, etc. Prix 50 cts.
Nous ne publions pas de témoignages mais on peut les avoir en nous les demandant.

The Sanol Manufacturing Co., Ltd., Winnipeg, Man.
AGENT :
R. A. McRUER, Pharmacien
82 Ave. Provencher
St Boniface, - Man.

Shiloh 25¢
Le remède des familles contre les toux et rhumes "Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."

The Guilbault Co.
Entrepreneurs LIMITE
DE TRAVAUX PUBLICS
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES.
CHARBON DUR ET MOU
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable, Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.
BUREAUX ET COURS: — Estimations fournies
Norwood, St-Boniface
Telephones: Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 — B. de Poste, 143

J. D'AOUST, TEL. MAIN 5598. — E. DUGAL, TEL. MAIN 7469
D'AOUST & DUGAL
Entrepreneurs de
Plomberie, Chauffage à eau chaude, air chaud et vapeur, Ventilation, Couverture, Plafond Métallique, Corniche et Echelle de Sauvetage.
Tel 6645 — B. de P. 158
239 Ave Provencher (Coin rue Thibaut) St. Boniface

Platre Pour Muraille
LATTES
A L'EPREUVE DU FEU
Les marques **Empire** constituent une marchandise spéciale et sont les meilleurs plâtres brevetés qui soient sur le marché. Nos lattes EMPIRE remplacent avantageusement les lattes en bois et retardent considérablement le feu.
MANUFACTURÉS SEULEMENT PAR
MANITOBA GYPSUM CO. Ltd., Winnipeg, Man.

Un Fait Digne de Mention
Est que la bière enregistrée de Drewry
Refined ALE
est bonne pour la santé
Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment
DEMANDEZ-LA
E. L. DREWRY
WINNIPEG MAN.

BOUX BROS. CO.
ENTREPRENEURS
Estimations fournies pour ouvrage en plâtre, travaux en ciment, imitation de marbre.
59 RUE BERRY
Norwood, — Manitoba
PHONE MAIN 3496

OU ACHETEZ-VOUS VOTRE PAIN?
Si vous voulez avoir le meilleur—appétissant, sain, et agréable au goût, demandez le PAIN CANADA.
Il est toujours de qualité uniforme. Toujours le même degré d'excellence.
5c le pain
Délivré chaque jour à votre porte.

CIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
Lignes Postales Francaises
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 h. A. M.

La Lorraine...	8 Mai	La Lorraine...	29 Mai
France...	15 Mai	France...	5 Juin
La Provence...	22 Mai	La Savoie...	12 Juin

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES
Tous les samedis à 3 h. p. m.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Chicago.......10 Mai | Caroline.......24 Mai
DE QUEBEC A NEW-YORK
La Touraine..24 Mai — La Touraine..21 Juin
Pour renseignements s'adresser à.
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Rue Main, Winnipeg
ALEX. CALDER & SON
663 Main Street, Winnipeg
ou à tout agent de Compagnie de Chemin de Fer.

LA CUSSON
LUMBER Co. Limited.
Ave. Provencher. entre le pont de la Seine et le C. N. R
Telephones Main 2625 | 2626
FABRICANTS DE
Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.
MARCHANDS DE
Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtissé.
Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.

UN ANNEAU de Mariage
Achete chez
PORTE & MARKLE
fait les délices de la mariée et ajoute notablement à ses bijoux.
Porte & Markle
Limited
BIJOUTIERS
300-302 Ave. du Portage, Winnipeg, Man.
On Parle Francais

Le WALKER
LE PLUS BEAU THEATRE DU CANADA
Phone Garry 2520
CETTE SEMAINE
The Prince of Pilsen
Par Jess Dandy
Soirs $2.00 à 25c—Mats. $1.50 à 25c
3-soirs du 12 Mai
The Little Miss Brown
3 SOIRS Commençant Jeudi, le 15 Mai
THE MERRY WIDOW
Avec choeur de 50

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.



DANS L'INTERET DES AUTRES MALADES

Vous pouvez publier ma lettre au sujet de "Fruit-a-tives"

M. Jones est fier de faire connaître la grande dette de reconnaissance qu'il doit à "Fruit-a-tives". Il est enchanté de faire publier sa lettre afin que d'autres personnes souffrantes soient engagées à essayer ces merveilleuses tablettes au jus de fruits.

SARNIA, ONT., 5 FEV. 1911.

"Durant les 25 années passées j'ai souffert de constipation, indigestion et catarrhe de l'estomac. J'ai essayé nombre de remèdes et plusieurs médecins, mais je n'en ai retiré aucun bien. Finalement, je lus l'annonce de "Fruit-a-tives". Je décidai de l'essayer et j'ai trouvé qu'il faisait exactement ce qu'on en réclame. J'en ai pris durant quelque temps et je trouve que c'est le seul remède qui me fasse du bien. J'ai recommandé "Fruit-a-tives" à un grand nombre de mes amis et je ne peux pas trop vanter ces tablettes aux fruits".

PAUL J. JONES.

50c la boîte, 6 pour $2.50, paquet d'essai 25c. Chez les marchands, ou expédié franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Etats-Unis et Japon

Quel changement dans les relations américano-japonaises depuis la guerre de Mandchourie! Après Mukden, ce n'étaient que fêtes et embrassades entre les Jaunes du Pacifique et les Blancs des Etats-Unis. Les modes japonaises sévissaient et maint brocateur américain fit alors, des affaires d'or rien que par la vente des fameux parasols multicolores. On ne parlait plus, dans les salons, que des fameux "little Japs". Malheur à l'Américain qui, plus averti que la généralité de ses compatriotes, osait rester froid devant ce débordement d'enthousiasme frisant le ridicule.

Aujourd'hui, celui qui oserait prendre la défense des Japonais serait "passé à tabac".

"Pas de Japonais!" tel paraît être le cri de l'opinion publique américaine.

Il faut avouer que la question qui est aujourd'hui pendante entre le gouvernement américain et le gouvernement japonais est extrêmement épineuse. C'est un conflit de races, conflit qui vient d'atteindre la phase aigue et dont il est encore impossible de prévoir toutes les conséquences.

Les Américains de la côte du Pacifique ne veulent pas de Japonais chez eux. On se rappelle qu'en 1910, la Commission scolaire de San-Francisco avait interdit l'entrée des écoles publiques de la ville à tous les enfants japonais. On le reprochait d'être la cause de scandaleuses immoralités dans ces écoles

De même, mais pour un autre motif, les syndicats ouvriers de la Californie s'opposaient de toutes leurs forces à l'emploi par les patrons américains d'ouvriers japonais. Les salaires dérisoirement bas demandés par les "Japs" ruinaient les ouvriers américains, disaient ces derniers.

Aujourd'hui on veut enlever aux Japonais le droit des propriétés immobilières.

Action Sociale

Remerciement

Les familles, Ernest Cyr et Victor Mager offrent leurs remerciements à tous, pour les nombreux témoignages de sympathie qu'elles ont reçus dans le deuil profond où vient de les plonger la mort de Madame Joseph Mager, née Evangeline Cyr.

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tenders for Horizontal Turbine Pumps" seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi le 12 Mai, pour la livraison et l'installation d'une pompe horizontale pour fournir de l'eau au Collège Agricole à St-Vital.

Les plans et devis, ainsi que les formes de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'ingénieur des travaux publics, bâtisse du Parlement de Winnipeg, aussi au bureau des ingénieurs au collège agricole à St. Vital.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque qui sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le commissionnaire refuserait de signer un contrat ou négligerait de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro-tem.
Winnipeg, 2 Mai, 1913.

Soumissions

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Beef Cattle Barns" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi vendredi le 16 mai 1913, pour la construction d'une écurie pour les bêtes à cornes au Collège Agricole à St. Vital. La bâtisse devra être terminée et prête pour occupation le ou avant le 1er octobre prochain.

Les plans et devis ainsi que les formes de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Architecte Provincial No. 221 rue Fort, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant égal de 5 p.c. de la soumission lequel chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas que le soumissionnaire refuserait de signer un contract ou négligerait de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

G. R. COLDWELL,
Ministre des Travaux Publics, pro-tem
Winnipeg, 2 Mai 1913.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées "Tenders for building" seront reçues jusqu'à midi le 26 de Mai 1913, pour la construction des bâtisses suivantes sur les réserves de l'Agence de Battleford, savoir:—

Sur la reserve de Sweet Grass
Une résidence pour le fermier,
Une écurie,
Une bâtisse pour les instruments aratoires,
Un entrepot.

Entre les réserves de Red Pheasant et de Stony.
Une résidence pour le fermier,
Une écurie,
Un entrepot,
Une bâtisse pour les instruments aratoires.

Sur les Réserves de Poundmaker et Little Pine.
Un entrepot.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'Agent des Sauvages à Battleford et à l'Agent du bureau des Terres, à Prince Albert et au bureau de l'Agent des Sauvages à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque marqué égal à 10 pour cent du montant de la soumission fait payable à l'ordre du soussigné, le dit chèque sera confisqué si le commissionnaire refuse de signer un contrat ou néglige de terminer les travaux. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné. Les soumissionnaires devront donner un prix pour chaque bâtisse séparément et les soumissions peuvent être considérées pour une ou plusieurs bâtisses aux differents endroits.

La plus basse ni aucune autre soumission sera necessairement acceptée.

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Asst-député et secrétaire du Département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 27 avril 1913.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.

A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRERS DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPDG

AVIS

Avis publics est par les présentes donné que le et après le 22 mai 1913, les terres à culture suivante seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 30, Rang 5, à l'Ouest du Méridien Principal.

Township 36, Rang 17, à l'Ouest du Méridien Principal.

Date à Winnipeg, ce 21ième jour de Avril 1913.

L. RANKIN,
Agent.

WEYBURN SASK,

Lots à vendre dans cette ville, près du chemin de fer du C.P.R. 10 minutes de marche du bureau de poste. $150.00 le lot. S'adresser:

EDWARD WILSON,
804 Confédération Life Blk.
Winnipeg.



Soumissions

DES SOUMISSIONS cachetés, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour maisons d'écoles, Little Pines Reserves, le 15 mai 1913, pour l'érection d'une maison d'école et une résidence pour le maitre sur la réserve Littles Pines, Saskatchewan.

On peut examiner les plans et devis aux bureaux de l'Agent des sauvages, Battleford, et a W. J. Chisholm Inspecteur des agences sauvages à Prince Albert, et aux bureaux des sauvages à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque accepté, fait sur une banque à charte, pour un montant égal à 10 p.c. du montant de la soumission; ce cheque devra être fait payable à l'ordre du soussigné et sera confisqué si la personne ou les personnes soumissionnant, déclinent sur demande de signer leur contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le cheque sera renveyé.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Toute insertion non autorisée de cette annonce dans aucun journal ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Asst-député et secrétaire du Département des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 7 avril, 1913.







Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous et Autour de Nous

—M. J. A. Sénécal, entrepreneur, a fait transporter ses bureaux sur la rue Masson.

—On demande une servante. S'adresser à Madame Israel Moscovitch, suite 5, Le Manitoba Block.

—Si vous avez des peaux crues à vendre, allez voir Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood, St-Boniface.

—Il y aura dimanche, le 11 mai à trois heures p. m., à la cathédrale, bénédiction de la cloche du Petit Séminaire.

—Lundi dernier était la *Fête des Arbres.* Ce fut congé civique. Aux différentes écoles de la ville on se livra à diverses plantations.

—On demande immédiatement une servante. S'adresser à Madame Edouard Guilbault, No 52 rue La Vérendrye, phone Main 1155.

—Perdu un trousseau de clefs, de la Banque Northern au No. 60 avenue provencher. Prière de le rapporter à nos bureaux où une récompense sera donnée.

—M. Ernest Lévèque célébrait dimanche, le 40ème anniversaire de naissance. Il y a eu à cette occasion jolie réunion d'amis. M. et Mme Lévèque ont offert à ces amis une très accueillante et très agréable hospitalité.

—AVIS.—M. Adélard Hébert, marchand d'occasions, annonce au public qu'il écoulera tout son stock d'ici au premier juin, à des prix très réduits. M. Hébert se propose de discontinuer le commerce au 1er juin

—La Société St-Adélard, pour la protection des enfants, a des garçons et filles de tous âges qu'elle désire placer dans de bonnes familles. S'adresser au secrétaire, Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau, St-Boniface, Man.

—M. Michel Lalande a été nommé chef de police de la Municipalité de St-Vital. Le nouveau chef a déjà fait du service dans l'Est, et il apportera de la compétence à ses fonctions. Il possède, en plus, un physique imposant.

—Demandé, chez le Dr Dubuc: Une jeune fille parlant français et anglais, pouvant coucher chez elle de préférence mais pas nécessairement, pour répondre à la porte et au téléphone, et aider un peu au travail du ménage. Bons salaire.

—Madame J. Ennis, 347 St. Jean-Baptiste, est chargée de recevoir pour les orphelins de la maison St. Joseph, Otterburne, Man, toute lingerie d'hommes ou d'enfants dont on ne se servirait plus. Prévenir Madame Ennis: tel. 5677, ou lui envoyer ces objets à sa maison.

—Cette semaine, au Théâtre Walker, "The Prince of Pilsen" Matinée mercredi et samedi. Les premiers soirs de la semaine prochaine, "Little Miss Brown" et les trois autres soirs "The Merry Widow." A l'affiche, le chanteur Irlandais, Chauncey Olcott, dans The Isle of Dream.

—Nous demandons des terrains vacants dans toutes les parties de St-Boniface, Norwood et St. Vital ainsi que des maisons. Nous vous promettons une vente rapide si les prix et conditions sont raisonnables. 59 Provencher Ave. Phone Main 2479. Bonin, Dufault et Dubois.

— M. J. E. Ritchot, marchand de Bois de Chauffage de toute sortes, charbon dur ou mou Adresse, No 53 rue Aubert St-Boniface. Bois scié et fendu. Livraison sous le plus court délai. Satisfaction garantie. Téléphone Main 2187.—Mme Ritchot réparera les fourrures à des prix satisfaisants.

—La Société Buffet & Bonin, de Saint-Boniface, a le plaisir de vous annoncer qu'elle a de bons lots à vendre sur la rue St-Jean-Baptiste à raison de $150.00 comptant et la balance en termes très faciles. Si vous avez l'intention de vous construire une résidence dans un endroit choisi, veuillez nous voir immédiatement. Buffet, Bonin Realty Co., coin des rues Provencher et Taché, Saint-Boniface. Phone Main 1986.

—Une plaque récemment découverte, et remontant à l'époque des voyages de l'intrépide explorateur canadien-français de l'Ouest, Gaultier de Varennes de la Vérendrye, témoigne que le découvreur, en 1748, baptisa du nom de "Rivière du Pas" la rivière Saskatchewan, en l'honneur de la mère de l'illustre voyageur, Marie Donneau d'Isle du Pas. Le chef-lieu du Keewatin doit donc s'appeler "Le Pas" et non point "The Pas."

Chronique de la Province

OTTERBURNE

La tombola organisée en faveur de la Maison Saint-Joseph s'est terminée, hier après-midi, par le tirage des prix, sous la présidence de Z. Genest d'Otterburne et Mme L. Tessier de Saint-Pierre. Voici les noms des heureux gagnants:

1o lot. Anna Fanger, Mission City, B.C. No. 1485 B.

2o Pianola R.H. Hyon, No.11-54 A.

3o Centrifuge. Sylvester Kramer, Régina, Sask. No. 664B.

4o Coutellerie. Maria Martin, No Edmonton, Alberta, No. 2418B

5o Secrétaire. Edward Allan, Barnsley, Man. No. 3797A.

6o Montre en or pour homme. August Krampa, Morinville, Alberts, No. 7950B.

7o. Montre en or pour dame. Josef Goetz, Langenburg, Sask. No. 10465B.

8o Montre en argent, R. Blanchard St. Bonice, No. 22333 A.

9o. Machine à laver. R.J. Deromo, curé de Makinac, Manitoba. No. 4259A

Trois prix supplémentaires (montres en or), offerts par cette institution, ont été gagnés par MM. Leo Marcil de St-Boniface, Napoléon Paradis, St-Pierre, Man. et Joseph Schlechter, Grayson, Sask. Aux amis qui ont fourni les prix, aussi bien qu'à tous ceux qui se sont dévoués au succès de cette oeuvre de charité, le Directeur renouvelle l'expression de sa vive gratitude.

—A vendre ou à louer, le lot 6. Ile des Chênes. Vingt acres en bois. Maison, écurie, eau. S'adresser, Bernier, Blackwood & Bernier 401 Somerset building.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF LABROQUERIE, MAN.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Labroquerie in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the twenty-eighth day of April 1913, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, on the twelfth day of June, 1913, at the Council Chamber in the village of Labroquerie in the said Rural Municipality at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Sec.	Twp	R'ge	Acres more or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total	Patented or Unpatented
North West ¼	4	6	7	160	$56 35	50	$56 85	Patented
South East ¼	10	6	7	160	28 71	50	29 21	do
South West ¼	22	6	7	160	28 69	50	29 19	do
South West ¼	2	6	7	160	26 53	50	27 03	do
Lot at the North East corner of Legal subdivision 9	36	6	7	¼	20 58	50	21 08	do

J. O. BEAUPRE,
Sec.-Treas.

ORDRES MILITAIRES

Ordonnance du Major F. Lachance, Commandant la 36eme Batterie d'Artillerie, C. F. A., St. Boniface. Quartiers Généraux No. 56 Avenue Provencher, Avril, 15 1913

POUR CETTE SEMAINE:

En devoir:—
Caporal C. Martel.
Bomb. Aimé Joyal.

POUR LA SEMAINE PROCHAINE:

En devoir:—
Caporal A. Schwartz,
Bomb. B. A. Coucineau,

Par ordre
HENRI COLLIN,
Sergent d'Ordonnance.

AVIS

Avis est par ce moyen donner que la Ville de Winnipeg va demander au Parlement du Canada à sa présente session un acte qui mettra a même la dite Ville de Winnipeg de pouvoir transmettre des sources hors de la province du Manitoba à la Ville de Winnipeg de l'eau pour l'usage de la Corporation Municipale de la dite Ville et ses citoyens, de mettre, bâtir, construire, équiper et maintenir une ligne de conduits ou tuyaux de la dite Ville de Winnipeg, s'étendant au dehors de la province du Manitoba et dans n'importe qu'elle autre province; et de prendre et communiquer l'eau de telle source a la dite Ville et celles voisines; et d'entrer dedans et sur n'importe quels terrains du Gouvernement où autres terrains sans préalable licence et faire inspections, examens et arrangements pour tels ouvrages acquérir propriétés, par expropriation oe autrement, construire sous-terreins, aqueducs, édifices et autres ouvrages nécessaire; et faire tous actes nécessaires pour la construction, maintenance et opération de l'ouvrage et de pourvoir que les cartes et plans seront soumis au ministre des Travaux Publics et que certaines dispositions de l'Acte des Chemin de Fer sera applicables à cela, et pour tout autres pouvoirs ou privilèges nécessaire ou accidents à cela.

Daté à Winnipeg, ce 26me jour de mars, A. D. 1913.

T. R. DEACON,
Maire de Winnipeg.

PRINGLE & GUTHRIE,
Agents, Ottawa.